

15.—Cas de certaines maladies à déclaration obligatoire et taux pour 100,000 habitants, par province, 1956—fin

N° de liste internat.	Maladie	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Canada
		TAUX POUR 100,000 HABITANTS (RECENSEMENT DE 1956)											
086	Rubéole.....	36.9	2	133.7	2	481.9	296.8	20.0	1.5	87.4	807.8	1,114.8	337.7
050, 051	Fièvre scarlatine <sup>4</sup> .....	45.0	760.3	257.4	8.7	50.3	86.4	21.8	27.3	58.3	58.3	16.4	72.7
084	Variole.....	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
001-019	Tuberculose <sup>3</sup> .....	92.7	44.3	16.1	104.4	75.9	24.7	76.1	40.3	95.4	95.2	57.4	58.4
001, 002	pulmonaire.....	92.5	31.2	14.7	97.7	73.4	5	72.6	31.2	87.4	86.3	57.4	70.8
003-019	non pulmonaire.....	0.2	13.1	1.3	6.7	2.5	5	3.5	8.7	7.9	8.9	—	4.6
040, 041	Fièvres typhoïde et paratyphoïde.....	4.3	—	—	2.3	4.9	1.7	0.1	1.2	2.4	4.6	—	2.8
044	Fièvre ondulante.....	—	—	—	—	2.0	0.6	1.1	0.1	0.2	0.3	—	0.9
020-039	Maladies vénériennes.....	114.4	41.3	72.5	40.4	81.3	41.5	169.9	144.1	266.0	260.5	377.0	103.6
020-029	Syphillis.....	10.4	4.0	12.7	6.0	21.4	7.1	10.2	12.3	12.9	13.9	32.8	13.0
030-035	Blennorrhagie.....	104.1	37.3	59.9	34.4	59.9	34.4	159.5	131.5	253.0	246.1	336.1	90.6
036-039	Autres maladies vénériennes <sup>5</sup> .....	—	—	—	—	7	—	0.1	0.3	0.1	0.4	8.2	0.1
056	Coqueluche.....	37.1	540.8	25.0	25.6	85.2	23.4	47.3	41.8	48.1	70.6	—	53.0

<sup>1</sup> Sans les Territoires du Nord-Ouest.      <sup>2</sup> La déclaration de ces maladies n'est pas obligatoire dans ces provinces.      <sup>3</sup> Comprend les cas de type indéterminé.      <sup>4</sup> Comprend les cas de pharyngite septique (épidémique).  
<sup>5</sup> Type indéterminé.      <sup>6</sup> Comprend le chancre mou, le granulome inguinal et le lymphogranulome vénérien.  
<sup>7</sup> Moins de 0.05 pour 100,000 habitants.

Sous-section 4.—Services d'infirmière-visiteuse

Depuis 1952, le Bureau fédéral de la statistique dresse et publie la statistique annuelle des services d'infirmière-hygiéniste visiteuse assurés par le *Victorian Order of Nurses* du Canada. L'enquête ne donne pas une juste idée de tous ces services au Canada parce que certains autres organismes, de moindre importance, prodiguent aussi des soins à domicile. Le *Victorian Order of Nurses*, seul organisme national de son genre, comptait 116 succursales dans neuf provinces en 1956. L'Ordre fournit des services à domicile aux accouchées, malades et opérés. Il fournit aussi des services communautaires; cours à l'intention des futures mères, services d'infirmierie industrielle, etc.

Les services de l'Ordre consistent toujours en une visite faite à domicile à la demande du médecin et comprennent des soins aux alités, des soins pré-et post-natals, des soins aux nouveau-nés et des conseils d'hygiène. Les services répondent aux besoins des malades qui ne peuvent ou n'ont pas à aller à l'hôpital, de ceux qui attendent d'entrer à l'hôpital et de ceux qui en sortent et qui ont encore besoin de soins (pansements, traitements, etc.) Les infirmières s'occupent aussi de montrer aux membres de la famille du malade comment le soigner.

Chaque année depuis 1952, les visites des infirmières n'ont cessé d'augmenter: en 1956, elles se sont chiffrées par 1,041,782, soit près de 16 p. 100 de plus qu'en 1952. Cependant, comme les infirmières soignent de plus en plus de malades atteints d'affections chroniques, le nombre de malades soignés a diminué entre 1952 et 1954 et n'a augmenté que légèrement en 1955 et 1956. Le groupe des soins médicaux et chirurgicaux, à l'exclusion des cas ordinaires de maternité et des leçons d'hygiène, a répondu pour le gros de l'augmentation du nombre des visites durant les cinq ans. Ce groupe a accusé 29.1 p. 100 plus de visites, mais 10.8 p. 100 moins de cas. Cette tendance est caractérisée par le pourcentage croissant de malades âgés qui reçoivent des soins médicaux et chirurgicaux et elle démontre l'incidence grandissante du vieillissement de la population sur les services de santé.